



## CONDITIONS PARTICULIÈRES « PREMIUM »

### ELIGIBLE AUX VEHICULES DE MOINS DE 6 ANS ET 120 000 KM (à la souscription)

#### 1- COMPOSANTS ET ORGANES GARANTIS

##### Moteur :

Bloc moteur, Arbres à cames, Courroie de distribution\*, Chaîne de distribution (sauf rail, glissière, guides, pignons), Vilebrequin, Piston, Pompe à huile, Culasse, Galet de distribution, Joint couvre culasse, Joint spi, Poulie damper, Bielles, Carter (si bris interne), Collecteur d'admission, Coussinets de bielle, Culbuteurs, Guides de soupapes, Pochette de rodage, Pousoirs, Segments, Soupapes, Support moteur, Tresse de palier, Volant moteur, Rampe d'injecteurs, Chemise, Cache culbuteurs.

##### Système d'alimentation :

Turbo essence / diesel, Filtre à particules, Injecteurs diesel ou essence, Injecteur urée, Pompe injection, Débitmètre, Module d'injection, Régulateur de pression, Pompe à carburant, Réservoir à carburant, Réservoir d'urée, Carburateur, Puit de jauge, Moteur pas à pas, Pompe à vide, Electrovanne d'avance, Vanne EGR, Boîtier papillon, Doseur EGR, Pompe à air, Capteur différentiel, Electrovanne de turbo, Poumon dépression, Electrovanne EGR, Pompe HP, Capteur de pression de gazole, Installation GPL montée d'origine.

##### Boîte de vitesses manuelle :

Réfection de boîte de vitesses, Arbres, Pignon, Synchro, Fourchettes, Roulements, Carter (si bris interne), Verrouillage, Capteur de vitesses, Différentiel, Eléments de synchro, Joints spi, Bielles internes, Satellites et planétaires.

##### Dispositif d'embrayage :

Mécanisme, butée, Emetteur, Récepteur.

##### Boîte de vitesses automatique :

Pièces internes et lubrifiées, Calculateur, Convertisseur de couple, Electrovanne, Bloc hydraulique, Capteur de vitesses, Capteur de pression d'huile, Pompe à huile.

##### Circuit électrique/Electronique :

Batterie (à raison d'une prise en charge sur la durée du contrat), Régulateur et limiteur de vitesse, Alternateur, Démarreur, Module d'allumage, Faisceaux, Calculateur moteur, Capteur PMH, Calculateur toit ouvrant, Contacteur toit ouvrant, Module électronique, Moteurs électriques, Moteurs et mécanismes de lève-vitres, Calculateur de recul, Capteur de pression d'air, Capteur FAP, Fermeture centralisée (sauf clés et carte), Capteur pédale embrayage, Capteur de régime, Capteur de recul (sauf bris), Autres capteurs, Moteur de coffre, Moteur de trappe, Réchauffeur de gazole, Actionneur de trappe, Résistance de moto-ventilateur, Contacteurs, Actionneur de porte, Anti-démarrage codé, Moteur essuie-glaces, Moteurs lave-glaces (AV, AR), Relais préchauffage, Actionneur de coffre, BSI, BSM, Capteur de pluie, Com 2000, Ecran vidéo, GPS et lecteur DVD (si montés d'origine), Autoradio, Installation Bluetooth, Afficheur tête-haute, Système d'aide au stationnement (si montés d'origine), Commodo essuie-vitres, Commodo phare, Contacteur tournant, Bobine d'allumage, Bougies d'allumage, Sonde lambda, Antenne transpondeur, Commodo de clignotant, Contacteur de frein à main, Motoréducteur de clim, Calculateur de FAP, Pompe à vide, Pompes lave-glaces (AV et AR), Porte ampoule, Pulseur de chauffage (intérieure), Capteur pression d'admission, Contacteur de marche arrière, Relais de moto-ventilateur, Platine de lève-vitres, Potentiomètre de pédale, Capteur de pédale, Contacteur de stop, Relais double, Capteur d'arbre à came, Interrupteurs, Boîtier de préchauffage, Centrale clignotant, Relais, Résistance de pulseur, Sonde de température extérieure, Sonde de niveau d'eau, Sonde température moteur, Sonde de niveau d'huile.

##### Climatisation :

Compresseur de climatisation, Calculateur de clim, Condenseur, Déshydrateur, Platine de commande de clim, Radiateur de clim, Ventilateur de clim, Façade de climatisation, Sonde évaporateur, Evaporateur de clim, Détendeur.

##### Direction :

Crémaillère, Pompe de direction assistée, Vérin, Valve distributrice, Arbre, Rotules, Colonne, Axes, Cardans, Electropompe.

##### Freinage :

Cylindres de roues, Bloc ABS et capteurs ABS /ABR, Contacteur de pédale, Maître-cylindre, Servo frein (amplificateur), Pompe à vide, Étriers, Répartiteur.

##### Circuit de refroidissement :

Radiateur moteur, Joint de culasse, Pompe à eau, Ventilateur, Calorstat, Boîtier d'eau, Moteur chauffage, Sonde température d'eau, Thermo contact, Thermostat, Radiateur de chauffage, Moto-ventilateur, Échangeur air-air, Radiateur d'huile,

##### Sécurité :

Système airbag (sauf coussins), Pré-tensionneur de ceinture, Avertisseur.

##### Transmissions/Pont :

Cardans, Ponts, Arbres de transmission, Couronne, Pignons, Roulements (AV et AR), Boite de transfert, Soufflet de cardan, Arbre de roue, Joints spi, Moyeux, Paliers de transmissions.

##### Suspensions :

Barres stabilisatrices, Bras de suspension inférieurs et supérieurs, Ressorts, Rotules, Roulements de moyeux, Sphères de suspension avant, arrière et centrale, Lames, Electrovanne, Amortisseurs.

##### Véhicules hybrides / électriques

Moteur électrique, Moto-réducteur, Onduleur, Batterie de traction (à raison d'une prise en charge sur la durée du contrat), Calculateur d'alimentation électrique.

##### Sont également pris en charge en cas de panne couverte par le contrat :

Le diagnostic à hauteur de 150 € TTC,

Les ingrédients (huile moteur, huile de boîte de vitesses, huile de direction, huile de pont, liquide de freins, liquide de refroidissement) à hauteur de 100 € TTC.

##### Ne sont pas couverts par la garantie les organes non énumérés ci-dessus et les suivants :

les joints autres que spi et tuyaux, la sellerie et ses organes affectés, les ceintures de sécurité, la carrosserie, les pneus, l'ensemble des travaux de l'entretien normal du véhicule préconisé par le constructeur, les glaces et vitres, les rétroviseurs et leurs éventuels moteurs en cas de bris, la lunette dégivrante, les serrures (sauf électrique), les alarmes, le ou les toits ouvrants ou capotes ou toits escamotables, cadre de toit, les roues, les courroies (\* la courroie de distribution ainsi que les dommages causés par la rupture de cette dernière sont exclus sauf si la preuve de changement selon les préconisations du constructeur est rapportée), les canalisations, les durits, les flexibles, les pédales, les bougies de préchauffage, les ampoules, les fusibles, les disques et plaquettes de frein, les tambours, les garnitures de frein, la ligne d'échappement y compris le catalyseur, le capteur de pression des pneumatiques, les recharges de climatisation, le disque d'embrayage, la montre, les stores occultants, les correcteurs de phares, les phares et les feux et leurs organes affectés.

Ne sont jamais pris en charge les petites fournitures, les contrôles, les réglages (géométrie, reprogrammation, calibrage, mise à jour...), les réparations liées aux vibrations et bruits lors du fonctionnement du véhicule, les essais routiers, tous les travaux assimilés à un entretien normal du véhicule incluant toutes les préconisations du constructeur ainsi que les conséquences de l'usage normale d'une pièce due au kilométrage et les avaries dues à une infiltration ou à une entrée d'eau, à une consommation d'huile hors tolérance du constructeur.

#### 2- VETUSTE

En l'absence d'expertise, un taux de vétusté de 10 % sera appliqué à partir de 150 000 km, au jour de la panne, sur les pièces suivantes : moteur, boîte de vitesses, boîte de transfert, pont, Bloc hydraulique/Mécatronic, turbocompresseur, calculateur moteur, pompe à injection et toute autre pièce représentant, avec son coût de main d'œuvre plus de 25 % de la valeur argus du véhicule au jour de la demande de prise en charge. Ce taux augmentera de 10 % par tranche de 10 000 km sans pouvoir excéder 50 %. En cas d'expertise réalisée sur le véhicule, un taux d'usure sera déterminé par l'expert et remplacera le taux de vétusté contractuellement déterminé ci-dessus.

#### 3- PLAFOND DE GARANTIE

VAN inférieure à 55 000 € TTC	VAN comprise entre 55 000 et 100 000 € TTC	VAN comprise entre 100 000 et 150 000 € TTC
VRADE TTC	10 000 € TTC / intervention	

VAN = Valeur à Neuf du Véhicule

VRADE = Valeur de Remplacement du Véhicule Déterminé à Dire d'Expert (VRADE)

Au jour de la panne, si le véhicule a plus de 10 ans et/ou plus de 150 000 km, le plafond de remboursement contractuel prévu initialement sera réduit de moitié (et 5 000 € si VRADE).

Les Conditions Particulières prévalent sur les Conditions Générales du Contrat qu'elles complètent.